

Présentation

A circular inset image showing a person's hand holding up several sheets of paper, possibly a presentation or report, against a background of a computer keyboard and a mouse.

Séminaire de formation sur l'analyse d'impacts réglementaires (AIR) au gouvernement du Québec

Les 29 et 30 avril 2015

École nationale d'administration publique

Séminaire de formation sur l'analyse d'impacts réglementaires au gouvernement du Québec

Dates : 29 et 30 avril 2015

Durée : 14 heures

Coût : 595,00\$

Clientèle :

Cette formation intensive est destinée aux professionnels et gestionnaires, chargés de la réalisation d'AIR dans les ministères et organismes.

Présentation :

Dans le cadre de la nouvelle Politique gouvernementale sur l'allégement réglementaire et administratif (décret 32-2014), tous les projets de réglementation touchant les entreprises font maintenant l'objet d'une analyse d'impacts réglementaires (AIR) par le ministère ou l'organisme responsable, qui doit être systématiquement publiée.

Ce séminaire de formation vise donc à perfectionner les connaissances des analystes responsables de la réalisation d'AIR, et de sensibiliser leurs gestionnaires aux effets de cette nouvelle politique dans le processus d'élaboration de projets de réglementation.

Ce programme se distingue par son approche participative, reposant notamment sur des études de cas étudiées dans le cadre de trois ateliers pratiques, axée sur le développement et l'application de compétences en évaluation et en analyse d'impacts. En étant à sa deuxième édition, le programme et le contenu de ce séminaire ont été bonifiés afin de rencontrer le plus efficacement les attentes des participants; et de les outiller dans la pratique de leurs activités professionnelles.

Objectifs :

Aux termes de ce séminaire, les participants auront développé les compétences nécessaires pour réaliser une AIR avec : la maîtrise et l'application du Guide sur l'AIR du Gouvernement du Québec (2014); des capacités pour définir et documenter une problématique publique, ainsi qu'analyser des solutions réglementaires et leurs alternatives; une connaissance des sources d'information pertinentes à la collecte de données; une maîtrise des outils pour quantifier et estimer les impacts d'une réglementation; les compétences pour mesurer le rendement d'une intervention publique et envisager les risques qui y sont liés; des capacités de rédaction et de communication des résultats d'une AIR, dans le but d'appuyer la prise de décision.

Ultimement, les participants développeront leurs habiletés à conjuguer avec les contingences présentes en administration publique et leur capacité à consulter les parties prenantes impliquées dans le processus dédié

Contenu :

Les participants sont amenés à développer leurs compétences en matière d’AIR par l’entremise d’abord d’une demi-journée en séance plénière visant à conceptualiser la méthode, ainsi qu’à traiter des meilleures pratiques internationales en la matière. Les présentations aborderont aussi les enjeux et les nouvelles exigences de la Politique gouvernementale sur l’allégement réglementaire et administratif en matière d’AIR, de son concept à son opérationnalisation.

Ensuite, le séminaire sera consacré à la tenue de trois ateliers axés sur la réalisation de l’AIR dans un cadre pratique. Le contenu abordé durant ces séances effectuera des liens pertinents avec le Guide de référence du Gouvernement du Québec (2014), les outils et les concepts associés, en particulier le format standardisé d’AIR (gabarit). Les ateliers s’appuieront notamment sur l’étude de cas pratiques afin de cadrer et d’appliquer la méthode.

Ultimement, la tenue d’une séance plénière aux termes du séminaire permettra de faire le bilan sur cette formation, de synthétiser son contenu et de procéder à un échange entre les formateurs et les participants.

Formateurs:

L’équipe du Centre de recherche et d’expertise en évaluation (CREXE) et des professeurs de l’ENAP sont responsables de cette formation. L’équipe est notamment composée de :

Directeur du CREXE

Moktar Lamari

Coordonnatrice du CREXE et chargée de cours à l’ENAP

Éva Anstett

Professeur à l’ENAP

Étienne Charbonneau

Économiste-conseil

Jean- Claude Cloutier

Information :

Pour tous renseignements additionnels, veuillez communiquer avec Mme Lina Pageau, technicienne en administration au CREXE, au 418 641-3000, poste 6326, ou par courriel : lina.pageau@enap.ca

Inscription :

Les personnes intéressées peuvent procéder à leur inscription sur le site Web de la Direction des services aux organisations de l’ENAP : [Inscription](#)

Site Web du CREXE : <http://www.crexe.enap.ca>

École nationale d’administration publique

555, boulevard Charest Est

Québec (Québec) G1K 9E5

Site Internet de l’ENAP : <http://www.enap.ca>

Programme officiel du séminaire de formation :

| Jour 1 | | | |
|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 8 :15 – 8 :45 | Arrivée et inscription des participants Café et viennoiseries | | |
| 8 :45 – 10 :45 | Séance plénière <ul style="list-style-type: none"> - Accueil des participants et mot de bienvenue du Directeur général ou de la Direction de l'enseignement et de la recherche de l'ENAP (10 min.) - Présentation du déroulement du séminaire (10 min.) - Présentation d'un expert international (40 min.) - <i>AIR au Québec : évolution, enjeux, nouvelles exigences de la Politique gouvernementale et adaptation aux PME</i>, Jean-Claude Cloutier (présentation : 45min; questions : 15min.) | | |
| 10 :45 – 11 :00 | Pause réseautage | | |
| 11 :00 – 12 :00 | - <i>AIR : du concept à l'opérationnalisation</i> (notamment présentation du guide), Moktar Lamari et Éva Anstett (présentation : 45 min; questions : 15 min.) | | |
| 12 :00 – 13 :15 | Repas libre | | |
| | Début des ateliers pratiques <ul style="list-style-type: none"> o Application à un cas pratique pour les 3 ateliers (les principales sections du gabarit d'AIR seront couvertes) | | |
| 13 :15 – 14 :45 | Groupe A Atelier 1 : Analyser (sections 1, 3 et 6 du gabarit) Déterminer et formuler la problématique. Définir les alternatives d'interventions | Groupe B Atelier 2 : Chiffrer (section 4 du gabarit) Développer une méthodologie de recherche | Groupe C Atelier 3 : Communiquer (sommaire exécutif, sections 7 et 9 du gabarit) Compréhension et présentation des résultats, accompagnement des parties prenantes. Aide à la décision |
| 14 :45 – 15 :00 | Pause réseautage | | |
| 15 :00 – 16 :30 | Groupe A Atelier 1 : Analyser (Suite) | Groupe B Atelier 2 : Chiffrer (Suite) | Groupe C Atelier 3 : Communiquer (Suite) |
| 16 :30 | Fin de la journée | | |
| Jour 2 | | | |
| 8 :15 – 8 :30 | Arrivée des participants Café et viennoiseries | | |

| | | | |
|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| | Ateliers pratiques : séance 2 | | |
| 8 :30 – 10 :00 | Groupe A Atelier 2 : Chiffrer | Groupe B Atelier 3 : Communiquer | Groupe C Atelier 1 : Analyser |
| 10 :00 – 10 :15 | Pause réseautage | | |
| 10 :15 – 11 :45 | Groupe A Atelier 2 : Chiffrer (Suite) | Groupe B Atelier 3 : Communiquer (Suite) | Groupe C Atelier 1 : Analyser (Suite) |
| 11 :45 – 13 :00 | Repas libre | | |
| | Ateliers pratiques : séance 3 | | |
| 13 :00 – 14 :30 | Groupe A Atelier 3 : Communiquer | Groupe B Atelier 1 : Analyser | Groupe C Atelier 2 : Chiffrer |
| 14 :30 – 14 :45 | Pause réseautage | | |
| 14 :45 – 16 :15 | Groupe A Atelier 3 : Communiquer (Suite) | Groupe B Atelier 1 : Analyser (Suite) | Groupe C Atelier 2 : Chiffrer (Suite) |
| 16 :15 – 16 :20 | Retour en séance plénière (déplacement des participants) | | |
| 16 :20 – 16 :50 | <ul style="list-style-type: none"> - Synthèse des ateliers (présentation : 10min, questions et échanges : 10min.) - Rappel des services offerts par le MFEQ et clôture du séminaire par un représentant du gouvernement (10min.) | | |
| 16 :50 | Fin du séminaire de formation | | |

Contenu des ateliers :

Atelier 1 : Analyser le rationnel d'une réglementation, inspiré notamment des étapes de Bardach, (2005)

- ◆ Connaître et comprendre le guide d'analyse d'impact réglementaire
- ◆ Comprendre la situation problématique et identifier la raison d'être de la réglementation
- ◆ Différencier la raison d'être du symptôme ou des causes du problème (introduction des concepts suivants : externalités, biens publics, asymétrie d'information, engagements gouvernementaux, etc.)
- ◆ Analyser les différentes alternatives d'interventions (notamment des solutions non législatives)
- ◆ Choisir des critères de mérite des alternatives
- ◆ Effectuer une analyse comparative pour assurer la compétitivité des exigences

Atelier 2 : Documenter les données probantes et chiffrer, en laboratoire informatique

- ◆ Faire une revue de la littérature scientifique et des écrits pertinents au sujet de la réglementation étudiée
- ◆ Inventorier les bonnes pratiques sur un type d'intervention publique et consulter les bases de données statistiques disponibles
- ◆ Faire une collecte de données appropriée
- ◆ Sélectionner les variables-clé et faire une cartographie d'ensemble des impacts (tangibles et intangibles, marchands et non marchands, selon le type d'entreprises)
- ◆ Connaître les principales étapes de la mesure de rendement des interventions publiques et les principaux concepts (horizon temporel, taux d'actualisation, valeur actuelle nette...)
- ◆ Appliquer la méthode à un cas concret (sur ordinateur)

Atelier 3 : Éclairer la prise de décision et communiquer

- ◆ Rédiger une AIR grâce à la boîte à outils à l'usage des professionnels et gestionnaires
- ◆ Formuler les messages clefs et les constats majeurs, notamment dans le cadre de la rédaction du sommaire exécutif
- ◆ Savoir présenter des résultats d'AIR, maîtriser une communication efficace pour des documents publics
- ◆ Aider la prise de décision et l'accompagnement des entreprises à se conformer aux nouvelles exigences.
- ◆ Savoir réagir face aux contingences présentes en administration publique
- ◆ Consulter les différentes parties prenantes impliquées selon le processus dédié (notamment, tenir compte de la prépublication des projets de règlement et de l'étude en commission parlementaire des projets de loi)